

**COMPTE-RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 5 AVRIL 2012**

**Etaient présents :**

M. Armand Christian, Maire, Président de séance, (sauf pour la présentation du compte administratif 2011).  
Mme Blanc Dominique, MM. Peray Hervé, Moutton Gérard, Girod Claude, adjoints  
Mmes Caretti Brigitte, Collet Josiane,  
MM. Davis Andrew, Debard Jérémie, Gigi Dominique, Lévrier Bernard, Marchand Yves, Millet Eric.

**Absents :**

Mme Grand Corinne  
MM. Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Piberne Olivier

**Ouverture de la séance à 20H00.**

**1 Mme Collet Josiane est élue secrétaire de séance à l'unanimité.**

**2. Le Compte-rendu du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> mars 2012 est approuvé à l'unanimité.**

**3. DELIBERATIONS**

**3.1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011  
Dressé par Monsieur MIENS receveur**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part (3) ;

Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, ~~D'exiger (3)~~ : Sans objet

**APPROUVEE A L'UNANIMITE**

### 3.2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

**Monsieur le Maire cède la présidence à Madame BLANC, Adjoint chargé des finances, afin de présenter le compte administratif 2011.**

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2011

libellé	investissement		fonctionnement		ensemble	
	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultat reporté		270 352.19		0.00	0.00	270 352.19
opération de l'exercice	1 311 473.40	1 255 537.51	1 462 262.74	2 193 516.35	2 773 736.14	3 449 053.86
<b>TOTAUX</b>	<b>1 311 473.40</b>	<b>1 525 889.70</b>	<b>1 462 262.74</b>	<b>2 193 516.35</b>	<b>2 773 736.14</b>	<b>3 719 406.05</b>
Résultat de clôture		214 416.30		731 253.61		945 669.91
restes à réaliser	1 137 650.00	260 959.00			1 137 650.00	260 959.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 137 650.00</b>	<b>475 375.30</b>		<b>731 253.61</b>	<b>1 137 650.00</b>	<b>1 206 628.91</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>-662 274.70</b>			<b>731 253.61</b>		<b>68 978.91</b>

2° constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications compte de gestion relatives au report, à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Après présentation du compte administratif 2011, Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif.**

**LE COMPTE ADMINISTRATIF 2011 EST APPROUVE A L'UNANIMITE.**

**Le Compte administratif 2011, dans son intégralité, est consultable sur demande auprès du service finances de la mairie.**

**Monsieur le Maire reprend ensuite la présidence de la séance.**

### 3.3. AFFECTATION DU RESULTAT 2011

Le Maire donne lecture du compte administratif 2011 du budget principal :

FONCTIONNEMENT (euros)	
Titres des recettes émis	2 193 516.35 €
Mandats des dépenses émis	1 462 262.74 €
	731 253.61 €
Excédent Fonctionnement 2010 reporté	0.00 €
<b>Résultat fonctionnement 2011 à affecter</b>	<b>731 253.61 €</b>
INVESTISSEMENT (euros)	
Titres de recettes émis	1 255 537.51 €
Mandats de dépenses émis	1 311 473.40 €
Besoin de financement	-55 935.89 €
excédent Investissement 2010 reporté	270 352.19 €
Besoin de financement investissement (R001)	214 416.30 €
Restes à réaliser dépenses	1 137 650.00 €
Restes à réaliser recettes	260 959.00 €
<b>Besoin de financement réel</b>	<b>-662 274.70 €</b>
réserves	68 978.91 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, au vu du compte de gestion 2011 du receveur municipal, et après avoir délibéré pour l'approbation du compte administratif 2011 présenté par le maire ;

DECIDE d'affecter au budget primitif 2012 l'excédent de fonctionnement 2011 (731 253.61 €) comme suit :

- En recettes d'investissement au compte 1068 "Réserves - Excédent de fonctionnement capitalisé"

**731 253.61 € :**

\*Dont 662 274.70 € correspondant au besoin de financement réel d'investissement,

\*Le solde, soit 68 978.91 €, en réserves pour financer de nouvelles opérations.

**APPROUVEE A L'UNANIMITE**

### 3.4. BUDGET PRIMITIF 2012

#### 3.4.1. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012 DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2012 et rappelle aux membres présents que dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif 2012, il y aurait lieu de fixer les taux d'imposition pour les quatre taxes directes locales afin d'inscrire le produit fiscal 2012 correspondant au Budget Primitif 2012.

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir pris connaissance de l'état 1259 de notification des taux d'imposition 2012 et délibéré,

- DECIDE de fixer les taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour 2012 comme ci-dessous,

* taxe d'habitation	13,36%
* taxe foncière (bâti)	11,92 %
* taxe foncière (non bâti)	47,14 %
* CFE	18,74 %

**APPROUVEE A L'UNANIMITE**

### **3.4.2. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012**

Considérant l'approbation du compte administratif 2011, du compte de gestion 2011, et de l'affectation du résultat 2011, Monsieur le Maire présente le budget primitif 2012.

**Le Conseil municipal adopte dans son ensemble le budget primitif 2012 avec reprise des résultats de l'année 2011, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :**

**Section de fonctionnement : 2 142 695,00**

**Section d'investissement : 2 268 871,00**

**LE BUDGET PRIMITIF 2012 EST APPROUVE A L'UNANIMITE**

**Le budget primitif 2012, dans son intégralité, est consultable sur demande auprès du service finances de la mairie.**

### **3.5. PROGRAMME TRAVAUX FORESTIERS 2012.**

Le Maire rappelle aux membres présents les travaux proposés par l'ONF pour l'entretien et l'investissement dans la forêt soumise de Péron, pour l'année 2012.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

ACCEPTE les programmes suivants selon devis :

**\* travaux d'investissement :**

- Intervention sylvicole en futaie jardinée. Dégagement en semis naturels résineux, nettoyage, dépressage résineux,

Travaux susceptibles d'être subventionnés à 30 % du montant HT par la Région.

Dans parcelles 18-25,

Pour un montant arrêté à la somme de **11 526 € HT soit 12 332.82 € TTC.**

**\* travaux d'entretien :**

- entretien parcellaire : débroussaillage et mise en peinture des liserés (parcelles 29p-30p-31p), débroussaillage seulement (parcelles 52 à 61),

- entretien périmètre : peinture des bornes et repères, peinture liserés, débroussaillage (parcelles 3-5)

Pour un montant arrêté à la somme de **4 529 € HT soit 4 846.03 € TTC.**

DIT que les crédits nécessaires ont été prévus au Budget primitif 2012 (article 61522 en section de fonctionnement et opération 88 «travaux forestiers 2012 » en section d'investissement,

SOLLICITE pour les travaux d'investissement une subvention de la région Rhône-Alpes,

DELEGUE à l'ONF la réalisation des travaux,

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ces travaux.

**APPROUVEE A L'UNANIMITE**

### **3.6. PROGRAMME COUPE DE BOIS 2012.**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'Agent patrimonial de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2012 dans les forêts soumises au Régime forestier.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

DEMANDE à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2012 au martelage des coupes désignées ci-après ;

PRECISE la destination des coupes et leur mode de commercialisation :

### **COUPES A MARTELER :**

Parcelles	Volume estimé en m3			Destination
	Résineux	Feuillus	taillis	
<b>26</b>	275	20		Vente publique en bloc sur pied
<b>27</b>	117	100		Contrat bois façonnés
<b>28</b>	100	20		Contrat bois façonnés

DESIGNE pour le Partage sur pied des bois d'affouage, comme GARANTS de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables aux bois vendus en bloc et sur pied :

- \* M. GIROD Claude,
- \* M. LEVRIER Bernard
- \* M. PIBERNE Olivier

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

**APPROUVEE A L'UNANIMITE**

### **3.7. VERSEMENT DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL**

Retirée de l'ordre du jour.

### **3.8. FINANCEMENT DE LA PERTE D'EXPLOITATION DES AGRICULTEURS SUITE A L'ACQUISITION PAR LA COMMUNE DES TERRAINS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON DES SOCIETES**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de construction d'une maison des sociétés lieudit « Sur l'Anna » entre Logras et le Gymnase de l'Annaz. Il rappelle que dans le cadre de ce projet la commune doit faire l'acquisition de terrains.

Monsieur le Maire rappelle les délibérations des 05 mai 2011 et 1<sup>er</sup> décembre 2011 relatives à l'acquisition du terrain de Monsieur Julien CALAMAND. Il rappelle également la délibération du 06 octobre 2011 concernant le financement de la perte d'exploitation des agriculteurs suite à cette acquisition.

Monsieur le Maire précise que sur certaines de ces parcelles de terrains, le GAEC BENNATO possède un droit d'exploitation agricole. Il précise qu'au même titre que les autres exploitants, il convient de verser une indemnité de perte d'exploitation suite à la vente des terrains.

Monsieur le Maire demande aux membres de l'autoriser à verser au GAEC BENNATO une indemnité correspondante à la surface exploitée sur les terrains de Monsieur Julien CALAMAND. Il indique que le montant de cette indemnité, demandé à la Chambre d'Agriculture, s'élève à 8078 € par hectare.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

ACCEPTTE de verser au GAEC BENNATO une indemnité de perte d'exploitation correspondant à la surface exploitée sur les terrains de Monsieur Julien CALAMAND, au montant de l'indemnité indiquée par la Chambre d'Agriculture, soit 8078 € par hectare.

FIXE le montant à verser correspondant aux terrains d'une superficie de 1907 m<sup>2</sup> à 1 540,47 € correspondant à 1907 m<sup>2</sup> x 0,8078.

**APPROUVEE A L'UNANIMITE**

### **3.9. VERSEMENT D'UNE GRATIFICATION (PRIME) AUX STAGIAIRES REVALORISATION DU MONTANT**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la loi n°2006-757 du 29 juin 2006 portant sur l'égalité des chances et notamment ses articles 9 et 10,  
VU le décret n°2006-757 du 29 juin 2006 portant application de l'article 10 de la loi n°2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances,  
VU le Code du Travail,  
VU le Code de l'Education,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune accepte régulièrement des stagiaires dans les différents services municipaux.

Monsieur le Maire précise que selon les textes en vigueur la durée du stage ne doit pas excéder 6 mois. Il précise qu'il est obligatoire de verser une gratification pour un stage d'une durée supérieur à 3 mois, et qu'aucune gratification n'est obligatoire pour un stage inférieur.

Monsieur le Maire propose d'instituer une rémunération aux stagiaires quelque soit la durée de leur stage. Il propose d'instituer une gratification fixée par le décret n°2008-96 du 31 janvier 2008 qui prévoit que le montant horaire de la gratification est fixé à 12,5% du plafond horaire de la sécurité sociale et ce dès le 1er jour de stage.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

DECIDE de verser une rémunération aux stagiaires quelle que soit la durée de leur stage.

DECIDE d'instituer une gratification s'élevant à 12,5% du plafond horaire de la sécurité sociale et ce dès le 1er jour de stage.

DIT que la somme sera inscrite au budget primitif 2012 au chapitre 012 6413 – Rémunérations agents non titulaires

**APPROUVEE A L'UNANIMITE**

### **4. POINTS DIVERS**

#### **4.1. ECOLE – COLLEGE - GYMNASSE**

##### **4.1.1. ECOLE**

4.1.1.1. Point sur le projet de réfection des sanitaires de l'école maternelle.

Les travaux devraient être faits pour les vacances d'été. Une réunion avec l'économiste est organisée le 10 avril 2012.

##### **4.2.1. COLLEGE**

4.2.1.1. Compte-rendu du CA du 6/03/2012

#### **4.2. VOIRIE**

4.2.1. Compte-rendu de la réunion de réception de la pose de la fibre optique du 22/03/2012 : un contrôle des réseaux de fibre optique a été réalisé sur l'ensemble de la commune avec le bureau SAFEGE, le Conseil Général et l'entreprise GRANIOU – quelques retouches au niveau des enrobés sont à planifier.

4.2.1. Travaux Vie de l'Etraz – route de Saint Jean : les travaux communaux commenceront début mai.

#### **4.3. BUDGET**

4.3.1. Ligne de trésorerie.

En caisse le 02 avril : 633 694,84 €.

A ce jour, nous n'avons pas utilisé la ligne de trésorerie.

#### 4.3.2. Réalisation du budget investissement :

Tiers	Objet	Réalisé
Ets CERA	Travaux voirie Collège et Rue du Mollard 21/9/2009 INDICE révisable EURI	19898,61
Ets CERA	Echéance du 25/03/2012 - Groupe scolaire 3ème tranche	55716,18
Imprimerie du MESSAGER	annonce légale modification erreur matérielle PLU 2008	194,47
LDLC PRO Com	Acquisition Switch D-LINK +NETGEAR S108 onduleur apc backups enceintes	411,95
BATIPLUS	Travaux création bureau fermé accueil mairie	22006,4
DEKRA CONSEIL HSE	coordination sécurité et protection santé Maison des sociétés phase conception	1127,23
CAILLAUD Ingénierie	acompte n°3 fluides MOE GRPT STRATES construction maison des Sociétés	9198,97
Génie acoustique	note honoraire 2 APD acoustique MOE STRATES construction maison des sociétés	2866,48
SIGNORELLI		111420,29

### **5. COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

#### **5.1. CCPG**

5.1.1. Compte-rendu de la réunion des Conseils Communautaires du 29/03/2011 par Andrew Davis,

#### **5.2. SCOT**

5.2.1. Compte-rendu de la réunion du 29/03/2011

L'Assemblée a refusé une modification simplifiée du Scot tant que les communes ne connaissent pas le pourcentage d'évolution de la population qui leur serait concédé. Les études seront donc faites et présentées avant une prise de décision.

5.2.2. Compte-rendu de la réunion du 29/03/2012 avec le service Aménagement du Territoire

Une proposition a été faite par la CCPG, concernant les corridors écologistes et la tache urbaine. En fonction de la discussion, une proposition officielle sera présentée à la commune.

#### **5.3. SIVOS**

5.3.1. Compte-rendu de la réunion de l'assemblée Syndicale du 03/04/2012.

Le budget a été voté.

#### **5.5. PNR**

5.5.1. Compte-rendu de l'association syndicale du 17/03/2012 par Claude Girod :

Bilan de l'année 2011 – programmation et prévisions financières des activités 2012.

Augmentation de la cotisation 2012 (de 2.76 € à 2.82 € par habitant).

#### **5.6. « PETITES » COMMUNES DU PAYS DE GEX**

5.6.1. Compte-rendu de la réunion du 06/03/2012

Les communes de moins de 3 000 habitants se sont fédérées pour faire plus de poids devant les « grosses communes » et pour défendre leurs intérêts et leur représentativité à la CCPG.

### **6. COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES**

#### **6.1. URBANISME**

6.1.1. Compte rendu de la réunion du 06/03/2012

##### Déclarations Préalables

- Mme JULLIARD Huguette – sur l'Annaz – division de parcelle vendue à la Commune – Avis favorable

- Mme VUICHARD Raymonde - sur l'Annaz – division de parcelle vendue à la Commune – Avis favorable

- M. Mourier Alexandre – 243, Route de Lyon– Création d'un mur de soutènement – à revoir plan plus précis

- Foncia Immobilier – Rue de Bruel à Logras – Création d'un mur en limite de propriété abri fermé pour local poubelle  
Avis favorable

- M. Persijn Ulrik –119, Chemin de la Polaille – Construction d’une piscine – à revoir plus de précisions,
- M. Sthioul Danilo – 2039, Route de Lyon – Construction d’un abri de jardin – Avis favorable,
- M. Bourquin Gilles – Route de l’ancienne Fruitière à Feigères – Construction d’un abri voiture – à revoir hauteur.

#### Permis de Construire

- M. Perrière Roland – 230, Vie de l’Etraz – transformation d’un ancien atelier de menuiserie en logement + garage  
Avis favorable
- Mme et M. Mommsen Dona et Rémi – 77, Impasse du C los du Crêt – Construction et rénovation maison existante  
Construction d’un ascenseur extérieur – Avis favorable

#### Permis de Construire Modificatif

- Mme Vuailat Josiane – Modification du nombre de logements et de l’aspect des façades Sud-Est Nord-Est  
Avis favorable

#### 6.1.2. Compte rendu de la réunion du 20/03/2012

##### Déclarations Préalables

- M. Mourier Alexandre – 243, Route de Lyon– Création d’un mur de soutènement – Avis favorable
- M. Persijn Ulrik –119, Chemin de la Polaille – Construction d’une piscine – Avis favorable
- M. Bourquin Gilles – Route de l’ancienne Fruitière à Feigères – Construction d’un abri voiture – Avis favorable
- M. Bar-Rout Youssef - 40, Impasse des Mésanges – Construction d’une piscine – Avis favorable
- M. Pereira Guedes Fernando – 156, Rue des Corneilles – Création d’un mur de soutènement – Avis favorable
- GAEC des Genevray – Lieudit « au Closet » - Pose d’un abri démontable pour chevaux – Avis favorable

#### Permis de Construire

- M. Gouverneur Virgile – 2230, Rue du Paruthiol – Démolition d’un garage – construction d’une maison d’habitation  
Avis favorable
- M. Talboys-Cotton Darren – 187, Rue du Marquisat à Logras – Construction d’une annexe d’un abri de jardin de piscine  
Avis favorable
- M. Maltonti Eric – 104, Route de Choudans à Feigères – Construction d’une villa – à revoir côtes limites de propriété

#### 6.1.3. Compte rendu de la réunion du 03/03/2012

#### Permis de Construire

##### 6.1.4. Présentation du PC de l’ancienne ferme Blanc

##### 6.1.5. Compte-rendu de la réunion avec M. Cerutti pour les Résidences de l’Etraz du 08.03.2012

##### 6.1.6. Compte-rendu de la réunion avec la SAFER concernant les terrains de la SCI Familand

## **6.2. COMMUNICATION**

6.2.1. Compte-rendu de la réunion de préparation de la Foire de Printemps du 15/03/2012 : dernières mises au point pour cette manifestation. Validation des plans de la maison des sociétés, après prise en compte des dernières modifications demandées par les associations.

## **6.3. SOCIAL**

### 6.3.1. Compte-rendu de la réunion du 04/04/2012 concernant le CLSH :

- \* la fréquentation du Centre de Loisirs est toujours en hausse malgré la création d’un centre de loisirs à Collonges,
- \* une augmentation des tarifs de 2% est prévue, ceux-ci n’avaient pas été augmentés depuis la création du centre, il ya 7 ans.

## **7. DIVERS**

### 7.1. Prochain Conseil Municipal le 3 mai 2012

### 7.2. Elections Présidentielles : les 22 avril et 06 mai

Elections Législatives : les 10 et 17 juin

**FIN DE LA SEANCE 22 H 30**